

# Formation échafaudage de pied / roulant ( R457 - R408)

## PUBLIC VISÉ

Tout personnel destiné à réaliser le montage, démontage, la vérification et l'utilisation d'un échafaudage de pied / roulant.

## PRÉ REQUIS

- ✓ Savoir lire et écrire
- ✓ Être âgé de 18 ans minimum (sauf dérogation).
- ✓ Être formé au port du harnais / travail en hauteur

## DURÉE

14h R408  
14h R457

## LIEU

En centre de formation  
Sur site client

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Max : 10 stagiaires

## Objectifs

- ✓ Se situer et être acteur de la prévention des risques
- ✓ Monter et démonter un échafaudage de pied / roulant conformément à la notice du fabricant
- ✓ Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied / roulant
- ✓ Utiliser un échafaudage de pied/ roulant en sécurité

## Moyens pédagogiques

- ✓ Cas pratique, mise en situation et échanges
- ✓ Salle de cours .
- ✓ Supports pédagogiques

## Moyens techniques

- ✓ Ordinateur.
- ✓ Vidéoprojecteur.
- ✓ Support de formation.

## Moyens d'encadrement

- ✓ Formateur expérimenté et spécialisé sur cette thématique.

## MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- ✓ Feuille d'émargement.
- ✓ Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation.
- ✓ Évaluation des compétences
- ✓ Attestation de fin de formation.

### PROGRAMME

#### Formation Théorique et Pratique

- ✓ Les enjeux de la prévention
- ✓ Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- ✓ La prévention des risques
  - Signaler les situations dangereuse
  - Communiquer - rendre compte
- ✓ Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- ✓ L'exploitation de la notice du fabricant
- ✓ Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadre et multidirectionnel)
- ✓ Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- ✓ La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- ✓ Le cadre réglementaire de vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- ✓ Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
- ✓ L'examen d'adéquation
- ✓ L'examen de montage et d'utilisation de l'échafaudage
- ✓ La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- ✓ Le compte-rendu de la vérification Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant

#### LE + FORMATION

Avec cette formation, votre entreprise peut délivrer les autorisations au montage, utilisation et démontage des échafaudages fixes et au montage, vérification, réception maintenance, utilisation et démontage des échafaudages roulants selon la réglementation et recommandation en vigueur .Mis en situation sur des échafaudages de pied et échafaudage roulants, votre collaborateur sera opérationnel dès son retour en entreprise.

#### QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Texte de Loi : art R4323-69 créée par décret n°2008-244 du 7 mars 2008, art V.R4323-3 : la formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements. Confère aux recommandation R408 annexes 3, 4 et 5 et recommandation R457 annexe 2

#### Informations Complémentaires

- ✓ La médecin du travail peut prescrire un test psychotechnique en cas de nécessité.
- ✓ La visite médicale est réalisée auprès du médecin du travail.
- ✓ Elle comprend des test visuels et auditifs, et peut être complétée par des tests psychotechniques si le médecin le prescrit.